

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 53

AMENDEMENT

présenté par

M. Le Gac, Mme Melchior, Mme Le Meur, Mme Le Feur, Mme Liliana Tanguy, Mme Le Nabour,
M. Molac, M. Benoit, Mme Dubré-Chirat, Mme Saint-Paul, Mme Dupont, M. Marion,
M. Chenevard, M. Castellani et M. Vuibert

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--